

ETANCHEITE PAR INJECTION

Solution aqueuse de méthylsiliconate de potassium



DESTINATIONS

- Tout mur non enterré
- Convient sur parpaing creux ou plein, brique creuse ou pleine, pierre
- Ne pas utiliser sur plâtre, carreau de plâtre, matériaux fragiles ou facilement détrempeables
- Etanchéité des murs extérieurs atteints ou susceptibles d'être atteints par une remontée d'humidité par capillarité (eau provenant du sol qui peut monter jusqu'à 1,5m de hauteur dans le mur).

BÉNÉFICES

- **Traitement définitif en profondeur**
 - **Anti-remontée capillaire**
 - **Evite la formation de salpêtre, le cloquage des enduits intérieurs ou extérieurs, le décollement des peintures ou papiers peints**
-
- **Barrière chimique hydrofuge** stoppe les remontées d'eau par capillarité à la base des murs
 - **Forme une barrière étanche** au cœur des murs constitués de moellons, pierre calcaires, briques pleines ou creuses, parpaings, pisé, torchis
 - **Se diffuse très rapidement au cœur du matériau imprégné d'humidié** pour former une barrière hydrofuge et empêcher les remontées capillaires
 - **Séchage rapide** au contact du gaz carbonique présent au cœur du support

CARACTERISTIQUES

Conditionnement	Bidon 20L
Temps de séchage	De 7 jours pour les murs peu épais à 4 semaines pour murs très épais
Résistance aux températures	-X°C à +X°C
Stockage	Température de stockage conseillée : 5°C à 25°C
Matériel	Rubson Kit Etanchéité par injection – barrière étanche. Nettoyage des outils à l'eau
Dosage recommandé	<ul style="list-style-type: none"> - Murs très épais : 2L par vase - Murs peu épais : 0.5L par vase



MISE EN OEUVRE

- Nettoyer la zone à traiter par brossage pour éliminer les traces de salpêtre, plâtres morts et enduits cloqués ainsi que les particules non adhérentes.
- Tracer une ligne horizontale à 15cm au-dessus du sol. Percer des trous espacés de 15 cm, inclinés à 15° vers le bas, sur les 2/3 de l'épaisseur du mur, à l'aide d'une perceuse à percussion équipée d'un foret au carbure de tungstène de diamètre 14mm.
- Placer les injecteurs à vis dans les trous. Pour assurer l'étanchéité entre la maçonnerie et l'injecteur, déposer un cordon de mastic vitrier autour de l'injecteur. Emboîter les vases doseurs sur les injecteurs.
- Verser le produit dans les vases doseurs. Il n'est pas nécessaire d'utiliser une pompe à injection : le produit se diffusera plus régulièrement et sans aggraver les matériaux par simple gravité.

Temps de séchage

- Murs très épais : 4 semaines
- Murs peu épais : 7 jours

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eliminer tous revêtements intérieurs.
- Après perforation, nettoyer l'intérieur des orifices d'injection afin de ne pas nuire à la diffusion des résines.
- Protéger les sols à proximité de la zone d'injection.
- Dans le cas des remontées d'humidité par le mortier de jointement, percer dans les joints horizontaux et à chaque intersection de joint.
- Ne pas utiliser de matériel en aluminium.

Ce produit est classé dangereux. Vous devez vous référer à la fiche de données de sécurité avant toute utilisation. Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France notamment en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale. La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire.

Élimination des déchets :

Restes de produit durcis = ordures ménagères ou équivalent. Restes de produit non durcis = élimination spéciale / déchetterie locale. Code d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) : 080409



Expert de l'étanchéité depuis 1957

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 09 69 32 09 30 ou sur le site <http://mysds.henkel.com>

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France pour toute utilisation du produit non conformes aux recommandations visées dans le présent document et/ou en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale.

La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire

HENKEL France

161, rue de Silly

92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 09 69 32 09 30 (appel non surtaxé)

FICHE TECHNIQUE

Etanchéité par injection

Mise à jour : Novembre 2022